

Jouars-Pontchartrain, le 12 décembre 2017

Réf. : 2017/363/LR/DK/DC/NML

Objet : Comité du mardi 19 décembre 2017 à 10 h

**ATTENTION : CECI N'EST PAS UNE CONVOCATION  
DOCUMENT A AFFICHER**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité du SEY du 11 décembre 2017, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la prochaine réunion du comité se tiendra :

**Le mardi 19 décembre 2017 à 10 heures**

6, rue des Artisans  
Immeuble « La Bonde » - 1er Etage - Porte gauche  
**78760 Jouars-Pontchartrain**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Comité du 16 octobre 2017 ;
2. Présentation du rapport d'audit de GrDF ;
3. Information sur le Bureau du 7 décembre 2017 concernant la mise à jour du programme d'enfouissement des réseaux 2016 ;
4. Approbation de l'avenant n°27 entre Enedis et le SEY ;
5. Information sur le Bureau du 7 décembre 2017 concernant la modification des critères de sélection des programmes d'enfouissement 2018 et suivants ;
6. Reversement de la redevance R2 Signalisation Lumineuse Tricolore à 2 communes ;
7. Groupement de commande pour la fourniture, installation, maintenance, supervision et exploitation des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques : soutien financier complémentaire du SEY pour ses communes adhérentes ;
8. SIVOM de Montfort : acceptation du transfert de la compétence électricité au SEY ;
9. Adhésion du SEY à Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID) ;
10. Personnel : mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
11. Personnel : renouvellement de la convention de médecine préventive avec le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de Versailles ;
12. Informations générales ;
13. Questions diverses.

*Bien cordialement*



Laurent RICHARD

*Président*

*Maire de Maule*

*Conseiller départemental des Yvelines*